



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Manche

Commune : Saint-Marcouf

Autres communes :

R500

Appellation : Batterie d'artillerie côtière de Crisbecq

Monument(s)

Appellation : Batterie d'artillerie côtière de Crisbecq

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 22/10/2024

Étendue de la protection : Sont inscrits au titre des monuments historiques en totalité, les ouvrages de la batterie d'artillerie côtière de Crisbecq située à SAINT-MARCOUF (Manche), vestiges de la Seconde Guerre mondiale, et les assiettes foncières où ils sont conservés, y compris les vestiges archéologiques enfouis ou en élévations connus ou à découvrir, sur les parcelles n° 91 d'une contenance de 39 740 m² ; n° 92 d'une contenance de 11 503 m² ; n° 97 d'une contenance de 1 861 m² ; n° 98 d'une contenance de 6 425 m² ; n° 99 d'une contenance de 28 440 m² ; n° 100 d'une contenance de 12 894 m² ; n° 101 d'une contenance de 11 838 m² ; n° 104 d'une contenance de 7 395 m² ; n° 223 d'une contenance de 2 917 m² ; n° 234 d'une contenance de 1 742 m² ; n° 235 d'une contenance de 1 880 m² ; n° 236 d'une contenance de 8 494 m² ; figurant au cadastre section D ; et sur la parcelle n° 389 d'une contenance de 10 411 m² ; figurant au cadastre section A

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.